

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 766

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **2 septembre 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 766** modifiant le *Règlement numéro 3 décrétant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville de Saint-Hyacinthe*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 30 septembre 2025.



Me André Cordeau
Greffier par intérim